



# CONSEIL DE SÉCURITÉ

## DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

**2065<sup>e</sup>** SÉANCE : 10 MARS 1978

NEW YORK

---

### TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2065) .....	1
Adoption de l'ordre du jour .....	1
Question concernant la situation en Rhodésie du Sud :	
Lettre, en date du 1 <sup>er</sup> mars 1978, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente de Haute-Volta auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/12578) .....	1

UN LIBRARY

JAN 19 1981

UN/ISA COLLECTION

16 p.

## NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

## 2065<sup>e</sup> SÉANCE

Tenue à New York le vendredi 10 mars 1978, à 15 h 30.

*Président* : M. Ivor RICHARD  
(Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord).

*Présents* : Les représentants des Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Bolivie, Canada, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Gabon, Inde, Koweït, Maurice, Nigéria, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela.

### Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2065)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question concernant la situation en Rhodésie du Sud :  
Lettre, en date du 1<sup>er</sup> mars 1978, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente de Haute-Volta auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/12578).

*La séance est ouverte à 16 h 15.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

**Question concernant la situation en Rhodésie du Sud :**  
Lettre, en date du 1<sup>er</sup> mars 1978, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente de Haute-Volta auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/12578)

1. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Conformément aux décisions prises par le Conseil lors de ses séances précédentes, j'invite les représentants de l'Angola, du Bénin, du Botswana, de la Haute-Volta, du Kenya, du Mozambique, de la République-Unie de Tanzanie, de la Sierra Leone, du Soudan et de la Zambie à occuper les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

*Sur l'invitation du Président, M. de Figueiredo (Angola), M. Houngavou (Bénin), M. Tlou (Botswana), M. Bamba (Haute-Volta), M. Maina (Kenya), M. Lobo (Mozambique), M. Salim (République-Unie de Tanzanie), Mme Gbujama (Sierra Leone), M. Medani (Soudan) et Mlle Konie (Zambie) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.*

2. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais appeler l'attention des membres du Conseil sur les documents ci-après : S/12588, contenant le texte d'une

lettre en date du 9 mars adressée au Président du Conseil par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente de Haute-Volta au nom du Groupe des Etats africains, et S/12590, contenant le texte d'une lettre en date du 9 mars adressée au Président du Conseil par le représentant du Libéria et transmettant le texte d'une lettre du Président du Libéria.

3. Le premier orateur est le Commissaire aux affaires extérieures du Nigéria, Son Excellence M. Garba. Je lui souhaite la bienvenue et je l'invite à prendre la parole.

4. **M. GARBA** (Nigéria) [*interprétation de l'anglais*] : C'est le coeur lourd que je reviens à New York pour traiter devant le Conseil de sécurité de questions concernant l'Afrique australe, la dignité du continent africain et le peuple noir. Et cela intéresse aussi la dignité de mon pays.

5. Monsieur le Président, je connais votre vie et la lutte que vous avez menée dans votre jeunesse et que vous poursuivez à la recherche de la dignité, de la justice et de la liberté en Afrique australe. En tant que fonctionnaire de votre gouvernement en ce conseil, soyez assuré que, si elles vous semblent dures, mes observations ne sont pas dirigées contre vous personnellement mais contre les principes en jeu dans la façon dont le gouvernement que vous représentez aujourd'hui et les administrations britanniques précédentes ont traité la question de la décolonisation de l'Afrique australe.

6. C'est une nouvelle occasion pour moi de remercier le Secrétaire général de son dévouement constant au service des principes des valeurs humaines dans l'accomplissement de la tâche si délicate qui est la sienne. Mon gouvernement a été fort satisfait de ses déclarations si opportunes sur les nouvelles dimensions que revêt le problème de l'indépendance et de l'autodétermination en Rhodésie et sur l'agression récente menée par le régime de Smith contre le Mozambique, le Botswana et la Zambie. Je suis heureux que le Secrétaire général ait réaffirmé ce qui devrait être clair pour tout être humain décent, à savoir :

"pour qu'une solution soit juste et durable, elle doit avoir comme objectif l'instauration du gouvernement par la majorité conformément au principe "à chacun une voix".

7. Quand, au Nigéria, nous avons pris connaissance de la conduite discutable de l'évêque Muzorewa, du révérend Sithole et du chef Chirau, qui se sont joints au régime raciste minoritaire illégal, nous avons écarté cette nouvelle en tant que pur exercice en matière d'illusion et de futilité. Nous avons considéré comme dûment admis que le Gouver-

nement britannique rejetterait immédiatement le prétendu règlement de Salisbury et en informerait le Conseil de sécurité et les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

8. Nous étions, bien sûr, tenus au courant par la presse des entretiens de Salisbury, tout comme de ceux du Turnhalle, depuis des mois. Nous avons traité ces entretiens avec le mépris qu'ils méritaient. Nous avons également considéré le prétendu règlement interne de Salisbury avec le plus profond mépris. Nous l'avons traité comme une chose manigancée par le régime raciste illégal avec ses cohortes de Pretoria dans l'espoir de retarder sa perte. Nous l'avons considéré non pas comme un problème mais comme un symptôme du malaise que ressentent les régimes racistes d'Afrique australe en général, qui s'efforcent désespérément de mettre au point de fausses solutions dans une vaine tentative de leurrer l'opinion publique mondiale.

9. Je tiens à dire ici la déception qu'a éprouvée ma délégation en constatant que cette réunion du Conseil de sécurité a été convoquée sur l'initiative du Groupe africain et non sur celle de la Puissance administrante de Rhodésie du Sud. J'ai été plus déçu encore de lire dans la presse que le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères britannique s'est abstenu d'assister à cette réunion, apparemment en raison d'une observation faite par le représentant des Etats-Unis. Je tiens à associer ma délégation à cette déclaration parce qu'elle constitue une description exacte de la conduite du Royaume-Uni, qui, depuis 12 ans, se refuse à toute solution juste et équitable de la question rhodésienne. Il s'est toutefois arrangé pour donner l'impression qu'il agissait, alors qu'en réalité il s'est borné pendant tout ce temps à se torturer désespérément les mains. Nous aurions cru que l'actuel Gouvernement des Etats-Unis aurait insufflé aux Britanniques la vigueur qui leur manque tant. Nous espérons encore que les Etats-Unis ne laisseront pas le Royaume-Uni éluder ses obligations envers la communauté internationale.

10. Ma délégation ne pense pas qu'il faille s'imaginer que cette réunion du Conseil de sécurité a été convoquée uniquement pour discuter le prétendu règlement interne. Nous croyons au contraire qu'il faut examiner la détérioration de la situation en Rhodésie du Sud et les agressions persistantes du régime raciste contre des Etats africains indépendants.

11. Il faudrait aussi que le Royaume-Uni et le Secrétaire général fassent savoir au Conseil ce qu'ils ont fait depuis septembre, date à laquelle la question a été examinée ici pour la dernière fois. Nous devrions alors envisager de nouvelles mesures, étant donné la gravité de la situation en Rhodésie et dans l'Afrique australe en général et l'apparente paralysie du Royaume-Uni — feinte ou réelle — pour obliger Ian Smith à rendre les armes. Nous sommes déjà saisis, par exemple, du rapport<sup>1</sup> du Comité des sanctions, que le Conseil de sécurité doit maintenant étudier pour agir en conséquence. C'est pourquoi nous espérons que les Etats-Unis ne se laisseront pas bernier par les manoeuvres mesquines auxquelles se livre actuellement le Gouver-

nement britannique pour contrecarrer les intérêts et les aspirations véritables de l'Afrique. A maintes reprises nous avons prévenu le monde qu'il ne fallait pas s'imaginer pouvoir remplacer les vrais dirigeants nationalistes par des pantins qui se disent des modérés ni faire intervenir des hommes nouveaux, créatures de l'Occident, pour favoriser les intérêts étrangers en Afrique australe. On ne pourrait ainsi que reculer le jour des règlements de compte, ce qui permettrait aux forces réactionnaires qu'il faut neutraliser de reprendre vigueur et confiance. Nous pensions qu'après tout ce temps les puissances occidentales auraient tiré la leçon de l'échec de leur politique dans d'autres parties du monde, comme tout dernièrement en Angola. Mais il semble qu'une fois de plus les Britanniques, en Rhodésie, font passer les valeurs humaines après les considérations politiques et économiques, et essaient de s'en tirer à bon compte.

12. Le Nigéria a toujours eu la même attitude en ce qui concerne l'Afrique australe. Je n'aime pas m'attarder sur le passé, mais si l'on remonte à la genèse du problème rhodésien, à toutes les tentatives faites jusqu'ici pour le résoudre, mon gouvernement ne peut s'empêcher de rappeler, à son plus grand regret, que l'attitude hésitante du Royaume-Uni a fait échouer tous les efforts déployés pour aboutir à un règlement juste et durable.

13. Mon gouvernement s'émeut profondément de voir que la situation se détériore inexorablement et ne veut pas croire que Smith pourra continuer à éluder les questions que pose la solution du problème de la Rhodésie du Sud. Si le Royaume-Uni en particulier et la communauté internationale en général décident de mettre fin à la crise, M. Smith et sa petite bande de colons, qui représentent à peine un centième de la population du territoire, ne pourront pas nous rançonner.

14. On nous a trop souvent déçus dans cette affaire. L'inaction, particulièrement celle de la Puissance administrante, a constamment entravé tous les efforts tentés pour instaurer en Rhodésie une paix juste et durable. Le Conseil doit maintenant prendre des mesures nettes, décisives et définitives, en tenant compte des intérêts des 35 millions d'êtres humains, noirs et blancs, qui souffrent en Afrique australe. Nous ne pouvons éluder nos obligations envers ces peuples. Nous ne pouvons admettre plus longtemps que le Royaume-Uni hésite à exercer les seules pressions susceptibles de renverser Smith tout en continuant de nous endormir avec des propositions de solution pacifique qui ne règlent rien. Je demande aux membres du Conseil de réfléchir sérieusement à cela lorsqu'ils essaient de comprendre les initiatives anglo-américaines de règlement négocié en Rhodésie. Je demande aussi aux membres du Conseil d'y réfléchir en étudiant la dernière version qu'a donnée Smith d'un prétendu règlement interne une année entière après l'échec des entretiens constitutionnels de Genève sur l'avenir politique du territoire.

15. L'échec de la navette diplomatique de novembre dernier entre lord Carver, commissaire résident britannique désigné, et le général Prem Chand, représentant du Secrétaire général, montre une fois de plus à quel point il est difficile d'opérer la transition de la Rhodésie au Zimbabwe. Autant que nous sachions, la mission de lord Carver a eu des difficultés à propos de la nature et de la composition

<sup>1</sup> Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-troisième année, Supplément spécial n° 2.

précises des forces armées du Zimbabwe indépendant. En même temps, le dirigeant rebelle, puisant apparemment des idées nouvelles et un appui accru parmi ses mentors politiques de Pretoria et d'ailleurs, a choisi ce moment une fois de plus pour faire montre de son mépris arrogant bien caractéristique pour la majorité africaine de la population rhodésienne et la communauté internationale dans son ensemble.

16. Le Gouvernement nigérian, comme d'autres gouvernements bien intentionnés, a accepté la tractation anglo-américaine en pensant qu'elle pouvait être une base rationnelle de négociation malgré ses nombreuses imperfections. Nous étions mus par une considération primordiale : la nécessité pragmatique de mettre fin rapidement aux effusions de sang en Rhodésie. Nous pensions que, malgré l'horrible passé de répression, d'oppression et de brutalité impitoyable du régime de Smith, il restait encore une petite chance d'avoir en Rhodésie une société multiraciale harmonieuse où tous se verraient garantir une liberté et une égalité véritables. Nous gardions encore l'espoir que, grâce à l'initiative anglo-américaine, si nous passions l'éponge sur toutes les perfidies passées de Smith, il serait encore possible de faire du Zimbabwe un exemple de société multiraciale, libre de tout antagonisme racial, que pourraient suivre avec profit les grands prêtres de l'apartheid de l'autre côté de la frontière.

17. Mais nous avons toujours nos doutes, et nous les avons exprimés toutes les fois que possible, quant à la bonne foi d'Ian Smith. Nous l'avons dit au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale. Nous avons dit et redit que Smith n'avait fait mine d'être conciliant que lorsque les pressions internationales et les victoires militaires des vaillants combattants de la liberté du Zimbabwe risquaient de l'étouffer. Mais, dès que les pressions exercées sur lui diminuent tant soit peu et qu'il reçoit des assurances renouvelées de soutien de la part du régime raciste d'Afrique du Sud, il nous défie de nouveau, il défie le monde entier, y compris le Conseil, de faire quoi que ce soit.

18. Quand lord Carver et le général Prem Chand sont revenus les mains vides, les Anglo-Américains n'ont rien fait. Après avoir pris ses renseignements, le Royaume-Uni nous a fait savoir que la mission n'était pas un échec. Nous nous doutions qu'une tentative de mise au point de solution interne frauduleuse en collaboration avec les dirigeants noirs soi-disant modérés qui assurerait la persistance de la domination de la minorité blanche n'était qu'une question de temps. Comment s'étonner ? L'élan qu'avaient donné les propositions anglo-américaines à un règlement juste et durable s'est perdu du fait de l'inaction anglo-américaine. On dit qu'entre un rêve et sa réalisation il faut de l'action. En l'occurrence, il y a eu très peu d'action. Par défaut, on a laissé l'initiative passer à Ian Smith. Et pourtant l'année 1977, année de la mission avortée Carver-Chand en Rhodésie, était en fait le douzième anniversaire de la déclaration unilatérale d'indépendance.

19. Nous refusons d'admettre qu'un rustre comme Smith puisse continuer à défier le monde et qu'on lui permette de commettre ce crime des plus odieux, le pire depuis que le Royaume-Uni a remis le pouvoir d'ordre politique et

matériel aux minorités racistes d'Afrique australe. Nous redisons catégoriquement, pour la énième fois, que le Royaume-Uni, en tant que puissance coloniale, a la responsabilité primordiale de mettre fin à la rébellion de Smith. Mais il semble qu'il ait décidé, pour des raisons autres que celles d'un ordre moral acceptable et de normes juridiques, de ne pas s'acquitter de son devoir en la matière conformément au droit international et à la pratique internationale ainsi qu'aux décisions prises par les gouvernements britanniques successifs. En janvier dernier, alors que le Nigéria présidait ce conseil, nous avons exprimé nos réserves en ce qui concerne la participation de Smith à toutes négociations sérieuses [2056<sup>e</sup> séance]. Nous avons essayé de persuader le Conseil et les Britanniques de déclarer catégoriquement qu'aucun règlement intervenant sous les auspices du régime minoritaire illégal raciste ne devrait être reconnu par cet auguste organe. Mais les entretiens qui se sont tenus à Malte avec le Front patriotique ont ensuite servi d'excuse pour empêcher toute décision de ce genre par le Conseil. Un mois complet s'est écoulé depuis Malte, et il semble maintenant que l'initiative anglo-américaine se trouve, à dessein ou par accident, actuellement gelée. Ma délégation voit avec beaucoup d'inquiétude l'inaction qui a suivi les entretiens de Malte entre le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères britannique et les dirigeants du Front patriotique. M. Nkomo a également souligné cela lorsqu'il s'est adressé hier au Conseil [2064<sup>e</sup> séance].

20. Les entretiens n'ont nullement été un échec du fait des concessions importantes consenties par le Front patriotique en ce qui concerne les propositions anglo-américaines. Il n'y a pratiquement pas de précédent dans l'histoire des luttes de libération où les combattants pour la liberté ont couru l'énorme risque d'accepter de déposer les armes en faveur d'un processus politique d'élections générales libres et honnêtes, comme on envisage de le faire pour transformer la Rhodésie en Zimbabwe. C'était là le noeud du problème. Le Front patriotique l'a cependant accepté à Malte. Nous n'avons pas su profiter de cette évolution bénéfique. Les Britanniques ont probablement été abasourdis par cette concession.

21. Nous avons assisté avec inquiétude aux démarches de Smith vers sa propre version d'un règlement interne. Il s'est avéré, comme pour justifier le scepticisme que nous éprouvions depuis toujours, que le résultat final de cette farce politique ourdie de toutes pièces par Smith à Salisbury était une manoeuvre diabolique. Avec le plein appui des racistes d'Afrique du Sud et la connivence active de certains intérêts acquis, Smith a l'intention d'installer un gouvernement qui restera au pouvoir sous sa griffe et qui sera en fait un régime raciste "teinté de noir" et composé de la même coterie de politiciens racistes qui ont été les auteurs de la déclaration unilatérale d'indépendance en 1965. Cette fois-ci, Smith a simplement ajouté à son gouvernement discrédité une légère participation noire dans le vain espoir d'obtenir l'acceptation internationale.

22. Cette supercherie évidente que constitue l'accord qui aurait été signé à Salisbury vendredi dernier n'est rien de plus qu'une charte que Smith a mise au point pour sauvegarder les intérêts de la minorité et perpétuer la domination blanche dans un gouvernement prétendument orienté vers la majorité noire. Nul ne peut manquer de voir

que cet accord frauduleux est la pire manoeuvre de l'histoire constitutionnelle moderne. Il n'est pas surprenant que le Front patriotique et l'Organisation de l'unité africaine l'aient rejeté. Ma délégation demande au Conseil non seulement de rejeter ce prétendu accord interne mais de le condamner.

23. Ma délégation a des doutes sérieux quant à la crédibilité des récentes déclarations attribuées dans la presse au Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères britannique, M. David Owen, selon lesquelles l'expérience frauduleuse de Smith équivaldrait à "un pas important vers le gouvernement de la majorité". Si cela est vrai, c'est une contradiction et une tentative délibérée de légitimer une illégalité. Cela est contradictoire non seulement aux propositions anglo-américaines mais également au paragraphe 14 du communiqué de la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth de juin 1977, qui se lit comme suit :

"Les chefs de gouvernement ont réitéré que l'indépendance du Zimbabwe doit être réalisée sur la base du gouvernement par la majorité. Ils ont reconnu par conséquent qu'il faut mobiliser et exercer le maximum de pressions sur le régime illégal de Smith. A ce propos, ils ont noté que la lutte armée est devenue complémentaire aux autres efforts, y compris un règlement négocié, et ont admis que son maintien était inévitable. . . Les chefs de gouvernement ont reconnu qu'un véritable règlement doit inclure un accord non seulement sur les changements constitutionnels appropriés mais également sur des mesures pratiques destinées à assurer le transfert effectif du pouvoir à un gouvernement de la majorité. A ce propos, ils ont manifesté leur profonde conviction qu'un règlement négocié doit comprendre non seulement le retrait du régime illégal de Smith mais aussi le démantèlement de son appareil de répression, afin de paver la voie à la création d'une force de police et d'une force armée qui répondraient aux besoins du peuple du Zimbabwe et assureraient le transfert ordonné et effectif du pouvoir."

24. Le Royaume-Uni était donc partie à ce communiqué et était, en fait, l'hôte de la Conférence du Commonwealth qui l'a publié. Ce communiqué est la condamnation la plus ferme que le Commonwealth ait lancée non seulement contre le régime illégal mais aussi, je pense, en ce qui concerne la légèreté avec laquelle les Britanniques ont traité le problème.

25. Il est de plus en plus clair pour nous que la Puissance administrante n'a pas l'intention d'accepter ses responsabilités et ses obligations coloniales. Nous préférierions que les Britanniques disent clairement au monde qu'ils sont incapables de s'acquitter de leurs responsabilités pour ce qui est d'une véritable décolonisation de la Rhodésie. Nous sommes également déconcertés par les déclarations plutôt vagues publiées par le Département d'Etat des Etats-Unis.

26. Ces déclarations des deux parties qui ont parrainé un règlement négocié nous ont profondément déçus. Il n'est donc pas surprenant que le régime illégal se sente encouragé par ces déclarations et soit allé de l'avant pour essayer de faire accepter ce règlement interne. Ces déclarations ont donné l'impression que les principaux auteurs des proposi-

tions anglo-américaines avaient, à toutes fins utiles, abandonné leurs propres propositions et s'en remettaient au frauduleux parlement de l'*apartheid* à Salisbury.

27. Ce que Smith vient de faire équivaut à un nouveau défi flagrant lancé au Conseil de sécurité. Le Nigéria et l'Afrique lancent un appel aux membres du Conseil pour qu'ils relèvent ce défi en faisant une déclaration positive en faveur de la constitutionnalité et du bon sens. C'est le moins que nous puissions demander au Conseil si l'on veut arrêter Smith dans la voie désastreuse dans laquelle il s'est engagé et qui ne peut qu'accroître et prolonger inutilement les souffrances du peuple rhodésien tout entier. Nous tenons à rappeler au Conseil qu'il a qualifié le régime de Smith, depuis la déclaration unilatérale d'indépendance, de régime illégal. Il serait présomptueux de la part de n'importe quel gouvernement qui se respecte de changer maintenant d'attitude et de déclarer que ce même gouvernement illégal mérite soudain d'être accepté par la communauté internationale.

28. Comment peut-on s'attendre, au milieu de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, que la communauté internationale tolère un accord au titre duquel le vote d'un Blanc égale celui de 10 Noirs ? Cela dépasse la compréhension. C'est une arithmétique raciste inacceptable pour le Nigéria.

29. Pour les optimistes qui pourraient prétendre que l'expérience frauduleuse de Salisbury mérite d'être mise à l'essai, nous aimerions appeler l'attention sur quelques actes de brigandage et de vandalisme internationaux perpétrés par les forces paramilitaires notoires du régime rebelle. En novembre dernier, alors que le leader rebelle venait d'annoncer allégrement son programme en vue d'un règlement interne, son armée tristement célèbre se livrait au pire de ses raids à ce jour au plus profond du Mozambique, Etat Membre souverain de l'Organisation des Nations Unies. Les rapports parus dans la presse sur cette incursion indiquaient que les massacres atteignaient une échelle sans précédent, dépassant même l'holocauste d'août 1976 au camp de réfugiés de Nyazonia. La semaine dernière, il y a eu une autre incursion au Botswana, et il y a quelques jours seulement les forces de Smith ont envahi la Zambie. Pendant combien de temps les intérêts acquis continueront-ils d'appuyer la témérité de Smith aux dépens des Africains ? Pendant combien de temps le Conseil de sécurité permettra-t-il que de tels actes d'agression soient commis impunément par un régime illégal ?

30. Le Nigéria et l'Afrique ne peuvent plus rester les bras croisés. La Puissance administrante responsable de la décolonisation de la Rhodésie devrait utiliser les ressources du Conseil pour obtenir une solution juste et appropriée au Zimbabwe. Il n'est personne qui, prétendant rechercher la conciliation plutôt que la subjugation, puisse concevoir de crimes aussi haïssables que ceux perpétrés par Ian Smith. La cruauté de Smith pendant toutes ces années n'a fait que prouver une chose : subjuguer la majorité de façon permanente reste son but en Rhodésie, et les moyens dont il se sert pour y arriver sont machiavéliques et relèvent même du génocide.

31. Je voudrais donc indiquer que mon gouvernement rejette entièrement l'accord répugnant et nocif de Salisbury

et tout ce qui a trait à un prétendu règlement intérieur. C'est une négation du véritable processus d'autodétermination qui contredit même les propositions anglo-américaines. Par exemple, les propositions anglo-américaines contenues dans le document S/12393 du 1<sup>er</sup> septembre 1977 prévoient : premièrement, l'abandon du pouvoir par le régime illégal et le retour à la légalité — mais le règlement interne maintient Smith au pouvoir et ne rétablit pas la légalité; deuxièmement, la transition pacifique et sans heurt vers l'indépendance au cours de l'année 1978 — mais l'exclusion des principaux acteurs en Rhodésie, à savoir le Front patriotique, rend cette transition pacifique impossible; troisièmement, des élections libres et impartiales sur la base du suffrage universel des adultes — mais le processus électoral proposé par Smith est entaché de racisme et de discrimination raciale flagrants; quatrièmement, l'installation par le Gouvernement britannique d'une administration de transition qui sera chargée d'assurer le déroulement des élections en vue de l'établissement d'un gouvernement indépendant — mais Smith ne le garantit pas dans sa formule; cinquièmement, la présence de l'Organisation des Nations Unies, et notamment d'une force des Nations Unies, pendant la période de transition — mais aucune disposition de ce genre n'a été prévue par Smith et ses fantoches; sixièmement, une constitution de l'indépendance prévoyant un gouvernement démocratiquement élu, l'abolition de la discrimination, la protection des droits de la personne et l'indépendance de l'ordre judiciaire — mais ces dispositions n'existent pas dans la charte de Smith.

32. L'indépendance de la Rhodésie du Sud doit être assurée par la Puissance administrante plutôt que par M. Smith et sa clique de Salisbury. Nous voudrions donc voir des mesures plus positives vers une solution internationalement acceptable de la question de l'indépendance de la Rhodésie. Le premier pas dans cette voie, c'est le rétablissement de la légalité en Rhodésie et la dissolution du gouvernement illégal minoritaire. Ceci devrait être suivi par d'autres mesures aux termes des propositions anglo-américaines.

33. Nous attendons du Conseil qu'il prenne les mesures appropriées en temps voulu pour désamorcer la situation explosive en Rhodésie et éliminer la menace à la paix et à la sécurité internationales. Nous pensons que c'est une question qui relève clairement de l'autorité du Conseil. Nous espérons que, pour une fois, la majorité de la population africaine pourra se souvenir de ce débat comme étant celui où le Conseil, conformément au noble rôle qui est le sien en tant que gardien véritable de la paix et de la sécurité mondiales, a fait respecter les principes de la justice, de la liberté et de la dignité humaine conformément à la Charte des Nations Unies. Semblable déclaration positive pourrait arrêter Smith et ses collaborateurs dans leur course désastreuse et faire comprendre à Vorster que le monde n'est pas prêt à tolérer une expérience identique et frauduleuse en Namibie.

34. Je ne pourrais trouver de meilleure conclusion que rappeler la déclaration de mon chef d'Etat devant l'Assemblée générale le 13 octobre 1977, dans laquelle il a dit à propos du Zimbabwe:

“Au seul Zimbabwe, nous sommes les témoins horrifiés d'un phénomène étrange et sans précédent dans l'histoire

coloniale récente, celui du régime d'une minorité blanche en rébellion contre la puissance coloniale et séparé d'elle depuis 12 ans, malgré tous les efforts entrepris pour convaincre la Puissance administrante de reconnaître ses obligations à l'égard d'une population autochtone de 6 millions d'êtres humains à qui l'on continue de refuser ses droits humains fondamentaux, au mépris de la Charte de notre organisation, et de s'acquitter desdites obligations. Tous les appels que nous avons lancés n'ont donné lieu qu'à des mesures prises à contrecœur ou à des sanctions économiques purement superficielles et pleines d'échappatoires. C'est pourquoi le régime raciste rebelle peut aujourd'hui encore se targuer d'une économie plus viable et d'un niveau de vie plus élevé pour la minorité blanche. Mais ce régime doit faire face au dévouement et au patriotisme résolu et à la volonté fermement établie des mouvements nationalistes de libération. Les nationalistes et les combattants de la liberté continueront d'être prêts à accepter le sacrifice suprême plutôt que de vivre ignominieusement dans un asservissement perpétuel. Leur cause est juste, leur lutte est sacrée. Leurs sacrifices ne seront pas vains parce que le temps travaille pour eux, que, d'autre part, l'Afrique est à leurs côtés et qu'ils jouissent de la solidarité pleine et entière de tous les peuples épris de liberté dans le monde. A cet égard, il est une fois de plus nécessaire de souligner que le Gouvernement et le peuple nigériens se sont engagés sans réserve à servir la cause de la liberté et de la justice dans cette partie de notre continent. Nous estimons qu'il y va de notre devoir, un devoir dont nous devons nous acquitter et que nous sommes décidés à remplir pour rétablir l'honneur et la dignité de ce continent et de tous ses habitants, quel qu'en soit le prix<sup>2</sup>.”

35. L'Afrique a prouvé qu'elle est prête à tout moment à rechercher une solution pacifique à ce problème. Mais si nous échouons, la lutte armée continuera avec une intensité renouvelée. Nous avons toujours été contre l'internationalisation des problèmes africains. Nous avons toujours préféré qu'on nous laisse seuls décider de notre destin. Mais l'Afrique a des amis sur lesquels elle peut compter et qui se sont engagés à l'égard de notre libération. Nous espérons que nous ne serons pas forcés de faire appel à eux pour pousser la lutte armée à sa conclusion logique.

36. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*): Je remercie le Commissaire aux affaires extérieures du Nigéria pour les aimables paroles qu'il m'a adressées au début de sa déclaration. Je ne puis le remercier pour ses aimables paroles à l'égard de mon pays, parce que, tout en ayant écouté très attentivement ce qu'il a dit, je n'en ai pas trouvé. Je suis certain qu'il ne s'attend pas que j'accepte ses critiques. Je peux seulement lui dire que nous étudierons ce qu'il a dit avec beaucoup de soin et que, si nous le jugeons nécessaire, nous y répondrons en temps voulu.

37. M. LAI Ya-li (Chine) [*interprétation du chinois*]: Depuis que le Conseil de sécurité a commencé lundi dernier l'examen de la question concernant la situation en Rhodésie du Sud, nous avons écouté avec attention les déclarations faites par les représentants d'un certain nombre de pays

<sup>2</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Séances plénières, 32<sup>e</sup> séance, par. 115.

africains et autres. Ils ont tous condamné Ian Smith pour sa machination du "règlement interne". En particulier, les deux dirigeants du Front patriotique du Zimbabwe ont affirmé à nouveau [2064<sup>e</sup> séance] leur ferme volonté de continuer la lutte armée. Nous exprimons notre satisfaction et notre appui à cet égard.

38. Lorsque la question de la Rhodésie du Sud a été examinée au cours de diverses réunions du Conseil de sécurité et de diverses sessions de l'Assemblée générale, la délégation chinoise a chaque fois répété que l'affreux et chancelant régime raciste de Smith avait l'habitude de recourir à des doubles tactiques contre-révolutionnaires en utilisant alternativement la répression militaire et la duperie politique pour maintenir son gouvernement réactionnaire. Au cours des dernières années, avec l'appui de pays africains, en particulier des Etats de première ligne, le peuple du Zimbabwe a remporté de grandes victoires dans sa lutte armée. Sa lutte contre le régime raciste réactionnaire et pour la libération et l'indépendance nationale se poursuit continuellement, alors que le régime de Smith est de plus en plus isolé dans le monde et que son gouvernement réactionnaire fasciste chancelle. Devant cette situation, alors que le peuple du Zimbabwe remporte victoire sur victoire et que le régime de Smith est à bout de forces, Smith se livre à toutes sortes de manoeuvres et recherche une aide à travers ce prétendu "règlement interne", des "élections parlementaires", etc. Naturellement, cela est une fraude complète dans le but de tromper l'opinion publique mondiale, de paralyser la volonté de combat du peuple du Zimbabwe, de détruire l'unité des organisations de libération nationale du Zimbabwe, de diviser pour régner et d'éteindre les flammes de la lutte armée populaire, et ce en vue de préserver la domination et les privilèges des racistes blancs minoritaires. Cependant, le régime réactionnaire de Smith intensifie sa répression sanglante contre le peuple du Zimbabwe et se livre à des provocations armées contre les pays voisins afin d'intimider les pays et peuples africains qui luttent résolument contre le racisme et de saper l'appui des pays africains à la lutte de libération du peuple du Zimbabwe. Très récemment encore, le régime de Smith s'est livré à plusieurs intrusions armées au Botswana et en Zambie, violant et menaçant sérieusement leur souveraineté et leur sécurité. La délégation chinoise exprime une indignation profonde devant ces nouveaux actes d'agression et les condamne fermement.

39. Pourquoi le régime de Smith ose-t-il maintenir une telle attitude ? La raison ne saurait être dissociée de la protection et de l'encouragement qu'il reçoit d'une superpuissance, sans parler de l'appui apporté par les autorités racistes de Pretoria. Cette superpuissance, de connivence avec un de ses principaux alliés, appuie directement ou indirectement le régime de Smith dans ce prétendu règlement interne pour essayer de miner la cause de l'indépendance et de la libération véritables auxquelles aspire le peuple du Zimbabwe et pour préserver les intérêts acquis et le statut privilégié des Blancs minoritaires. Toutefois, elle arrivera au même résultat que celui qui soulève une pierre et la reçoit sur le pied. L'autre superpuissance, brandissant l'étendard de l'"appui aux mouvements de libération nationale", se livre à des manoeuvres d'infiltration et poursuit une expansion massive en Afrique australe. Elle s'efforce par tous les moyens de semer la dissension,

s'ingérant dans la lutte du peuple du Zimbabwe et la sapant avec l'espoir d'entraîner ce peuple dans son orbite, dans le cadre de la lutte pour l'hégémonie avec l'autre superpuissance dans cette région d'importance stratégique. C'est par pure convoitise qu'elle essaie actuellement de créer une confusion plus grande encore dans la situation au Zimbabwe afin de pouvoir pêcher en eau trouble.

40. Mais le peuple du Zimbabwe, aguerri par de longues luttes, ne s'est pas laissé intimider dans le passé par la répression militaire des réactionnaires, et il ne saurait être question aujourd'hui pour lui de se laisser prendre dans le filet des intrigues politiques de Smith. L'histoire montre que jamais les forces réactionnaires ne renoncent à leur caractère contre-révolutionnaire ni ne disparaissent de la scène de l'histoire de leur propre gré. Dans le "règlement interne" qu'il a machiné, le régime de Smith s'est emparé de deux points vitaux : le pouvoir politique et les forces militaires. Cela montre nettement que ce qu'il fait est tout à fait contraire à l'indépendance et à la libération véritables du peuple du Zimbabwe. Le rôle de Smith en tant que professeur du mauvais exemple ne peut que galvaniser davantage encore le peuple du Zimbabwe, raffermir son unité et l'ancrer dans sa volonté de poursuivre la lutte armée. Il permettra aussi au peuple de mieux comprendre que ce n'est que lorsqu'on est prêt à la lutte armée que l'on a les moyens d'aller à des négociations de paix et que si l'on va à des négociations de paix il faut être prêt à continuer la lutte armée, car ce n'est qu'en combattant que l'on peut déjouer toutes les fraudes et manoeuvres de l'ennemi. Il n'y a pas longtemps, l'Organisation de l'unité africaine a adopté une résolution condamnant le régime de Smith pour son prétendu règlement interne et a demandé à tous de donner un appui plus ferme à la lutte armée sous la direction du Front patriotique du Zimbabwe. C'est exactement ce qu'exige la situation actuelle. La délégation chinoise appuie pleinement cette position.

41. Le Gouvernement et le peuple chinois appuient résolument le peuple du Zimbabwe dans sa lutte courageuse pour l'indépendance nationale et la libération et condamnent fermement le régime raciste de Smith pour ses nombreuses fraudes. Nous sommes profondément convaincus que si le peuple du Zimbabwe continue de lutter intrépidement, maintient son unité et ses principes, persévère dans la lutte et s'efforce de déjouer l'intervention et le sabotage des superpuissances son combat aboutira à la victoire finale.

42. M. TROYANOVSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*interprétation du russe*] : Avant d'en venir à la question que le Conseil de sécurité examine aujourd'hui, permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession, en ce mois de mars, à ce poste important et d'exprimer l'espoir que, sous votre conduite éclairée, le Conseil aboutira à une solution positive de cette question si déterminante pour l'avenir du peuple du Zimbabwe.

43. La délégation soviétique désire saluer le Commissaire aux affaires extérieures du Nigéria, Son Excellence M. Garba. Sa participation aux travaux du Conseil prouve une fois de plus quelle importance son pays attribue à la nécessité de libérer le plus rapidement possible l'Afrique australe du joug colonialiste.

44. Je saisis également cette occasion pour saluer notre nouveau collègue, le représentant du Venezuela, l'ambassadeur Rubén Carpio Castillo, et pour lui souhaiter tout le succès possible dans ses travaux. Je voudrais, au nom de la délégation soviétique, affirmer au nouveau représentant du Venezuela notre détermination à collaborer avec lui et sa délégation à la solution des problèmes importants inscrits à l'ordre du jour du Conseil et d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies.

45. Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance pour les paroles aimables adressées à l'Union soviétique et à moi-même à l'occasion de mon accession, le mois dernier, aux fonctions de président du Conseil.

46. L'opinion publique mondiale tout entière, l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité sont à nouveau préoccupés par la situation qui règne en Afrique australe et qui demeure depuis de nombreuses années l'un des points chauds de la planète. L'essentiel de ce qui s'y passe, c'est le raffermissement de la lutte pour la liquidation immédiate du système colonialiste dans son ensemble et de la domination coloniale et raciste qui sévit encore dans cette partie du monde. La lutte du peuple du Zimbabwe pour l'indépendance et la liquidation du régime de Smith ne constitue pas seulement un problème régional mais revêt une importance mondiale. Le refus de ce régime de donner satisfaction aux exigences légitimes de la majorité africaine, de lui accorder la liberté et de lui reconnaître ses droits élémentaires a créé en Afrique australe une situation qui représente une menace grave à la paix et à la sécurité internationales. Seules une liquidation rapide de ce régime colonial et raciste ainsi que de celui de Vorster et la complète victoire des forces patriotiques de la majorité africaine pourront garantir la paix et la justice en Afrique australe.

47. Il est bien connu qu'au fur et à mesure que la fin approche tout régime agonisant et réactionnaire a tendance à intensifier sa lutte contre ce qui est nouveau et progressiste et utilise les manœuvres les plus subtiles pour conserver le pouvoir et les richesses accumulées. Le marché conclu à Salisbury entre le chef raciste de Rhodésie, Ian Smith, et ceux qu'on appelle les chefs africains modérés a pour but de créer un gouvernement qui, d'un côté, garantirait à la minorité blanche la survie de ses prérogatives politiques, économiques et sociales, et, d'un autre côté, créerait l'apparence — et seulement l'apparence — d'une participation de la population africaine au gouvernement du pays. On a trouvé des collaborationnistes déterminés à se prêter à cette tromperie, mais ils ne représentent pas plus le peuple que ceux qui, au cours de la dernière guerre mondiale, ont collaboré avec les forces hitlériennes dans les pays occupés d'Europe. Il s'agit là de tentatives de la part du régime raciste et de ses protecteurs pour conférer au régime illégal de Salisbury une apparence plus engageante ou, pour être plus précis, une apparence moins méprisable.

48. En dépit des déclarations au sujet du principe "à chacun une voix", les représentants de la population autochtone africaine, qui représente 95 p. 100 de la population du pays, ne recevront aucun pouvoir réel au sein des organes gouvernementaux qui seront créés en vertu du règlement interne. Tout le pouvoir sera en fait confiné entre

les mains d'une infime minorité et tout l'appareil de répression militaire et policier persistera dans le pays.

49. La clique de Salisbury, en créant en Rhodésie un parlement et un gouvernement fantoches, s'efforce d'écartier le Front patriotique du Zimbabwe de toute décision concernant l'avenir du pays, de donner l'apparence de légitimité au régime raciste et de le soustraire à la condamnation de la communauté internationale ainsi qu'aux sanctions des Nations Unies. Il est évident cependant que le Front patriotique jouit d'un large appui dans l'opinion publique mondiale et au sein de la communauté mondiale en tant que seul représentant légitime du peuple de ce pays. Cela est sans cesse confirmé et reconconfirmé par des déclarations et des documents provenant d'organisations internationales, d'États appartenant aux régimes politiques et sociaux les plus différents, ainsi que des pays indépendants d'Afrique. Par exemple, dans une lettre du Ministre des affaires étrangères d'Algérie adressée au Secrétaire général et récemment distribuée à l'ONU [voir *S/12583, annexe*], il est dit ce qui suit :

"Dans cette région sensible, où les problèmes de l'Afrique du Sud et de la Namibie demeurent entiers, la paix ne saurait être garantie que par l'adhésion des peuples concernés à l'élaboration d'une solution et, dans ce cas précis, par la participation du Front patriotique, représentant authentique du peuple du Zimbabwe."

50. Ce ravalement de façade du régime raciste de Rhodésie doit, d'après les calculs des stratèges du néo-colonialisme, fournir aux puissances occidentales l'occasion de renoncer à la poursuite des pourparlers engagés avec les forces patriotiques du Zimbabwe. En jetant des plans qui proclament bien haut le principe de la reconnaissance du gouvernement par la majorité africaine en Rhodésie, les puissances occidentales ne font en fait que légaliser le régime raciste de Smith sous une forme ou sous une autre et affaiblir la lutte de libération nationale du peuple zimbabwéen. Ce faisant, elles visent à disloquer le front anticolonialiste des pays africains et à pousser certains de ces pays à reconnaître le marché conclu à Salisbury entre les racistes et quelques Africains disposés à se ranger de leur côté.

51. Les agissements de la clique raciste de Salisbury ont pour objectif, comme chacun le sait, de faire accepter un prétendu règlement interne dicté non seulement par le désir de préserver ses droits et privilèges mais aussi par celui de défendre les intérêts des monopoles internationaux qui ont d'importantes activités en Afrique australe. Il est en effet intéressant de noter que dans l'accord signé le 3 mars à Salisbury est expressément prévue la défense contre toute dépossession, ce qui donne aux monopoles étrangers la garantie constitutionnelle que leurs biens seront protégés de toute nationalisation.

52. Ceux sur qui repose la responsabilité directe de la situation en Rhodésie du Sud ont tout récemment affirmé qu'ils n'appuieraient aucun subterfuge de la part de Smith mais le condamneraient. Je tiens à rappeler aux membres du Conseil qu'en janvier 1978 une lettre du représentant du Royaume-Uni a été distribuée au Conseil dans laquelle figure une déclaration faite à la Chambre des communes par

le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Owen [voir S/12540, annexe]. Ce dernier a déclaré :

“... un règlement interne dont serait exclu l'un des principaux groupes nationalistes ne saurait aboutir à un cessez-le-feu pendant les élections ni établir la paix et la stabilité dans un Zimbabwe nouvellement indépendant et ne lèverait pas non plus la menace qui pèse sur la paix et la sécurité internationales. Il y aurait donc très peu de chances pour qu'un tel règlement fût reconnu par le Conseil de sécurité, dont maintes résolutions ont été adoptées avec notre appui.”

53. Le représentant permanent des Etats-Unis a également critiqué le “règlement interne” en mettant en évidence que les seules conséquences d'un tel règlement seraient une intensification de la lutte armée. Il a précisé que tout règlement rhodésien qui ne sous-entendrait pas la participation du Front patriotique ouvrirait la voie vers la guerre civile en Rhodésie du Sud.

54. Cependant, maintenant, le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères britannique voit dans le marché de Salisbury “un pas important vers le gouvernement de la majorité” et déclare que son gouvernement ne souhaite rien “saper les bases d'un règlement pacifique d'où qu'il vienne”. De leur côté, les représentants du Gouvernement des Etats-Unis se contentent de déclarer que certaines des dispositions de ce marché ne sont pas claires. Des représentants de pays occidentaux ont eux aussi voulu voir dans les événements de Salisbury “un pas dans la bonne voie”. Certes, on peut voir les choses de cette façon, dans la mesure où, par “bonne voie”, on entend d'autres effusions de sang et une répression plus grande encore exercée contre le peuple du Zimbabwe.

55. Nous ne sommes ni partisans ni admirateurs de ce qu'on a appelé le plan anglo-américain, mais nous devons relever qu'une situation étrange s'est créée. Le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont, dans l'ensemble, réagi favorablement aux manœuvres de Smith pour se hâter ensuite de se démarquer de leurs propres propositions qui, nous ont-ils dit, stipuleraient pourtant que Smith devrait abandonner le pouvoir à Salisbury. Qui plus est, les puissances occidentales ont fait ouvertement pression sur le Front patriotique pour essayer, d'une manière ou d'une autre, de l'entraîner dans les machinations du régime de Smith et de sa clique. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec le représentant de la République-Unie de Tanzanie, l'ambassadeur Salim, qui, le 6 mars dernier, disait en ce conseil :

“Il se posera légitimement la question de savoir dans quelle mesure ils [le Royaume-Uni et les Etats Unis] étaient sérieux au début en cherchant à favoriser un juste règlement” [2061<sup>e</sup> séance, par. 45].

Ce sont précisément les agissements de ces puissances qui permettent à Smith de continuer ses actes d'agression contre des Etats africains indépendants, le dernier exemple étant l'incursion de troupes rhodésiennes en Zambie, qui s'est traduite par de lourdes pertes en vies humaines.

56. Nous partageons les vues que les dirigeants du Front patriotique du Zimbabwe, M. Joshua Nkomo et M. Robert

Mugabe, ont exprimées au Conseil [2064<sup>e</sup> séance] quant à la situation qui règne à Salisbury. La délégation soviétique est entièrement d'accord avec les déclarations des représentants de nombreux pays africains qui ont pris la parole au Conseil pour affirmer que les manœuvres du régime minoritaire raciste ont conduit à une brusque détérioration de la situation en Rhodésie du Sud et ont gravement exacerbé les tensions déjà si fortes dans cette partie du monde.

57. La délégation soviétique estime qu'elle n'a pas à répondre aux mensonges éculés du représentant de la Chine quant à l'aide soviétique aux peuples d'Afrique. Ils n'ont d'autre objet que de détourner l'attention de ceux qui participent à ce débat du fond du problème que nous examinons et d'empêcher la recherche constructive d'une solution. Ces exercices verbaux, c'est évident, sont inspirés par des objectifs qui ne tiennent aucun compte de l'intérêt des pays africains, et en particulier du peuple du Zimbabwe, qui luttent pour se libérer le plus tôt possible de l'oppression coloniale et raciste.

58. Le Conseil de sécurité doit condamner et rejeter le complot de Salisbury. L'élimination immédiate du régime minoritaire illégal, quelque apparence qu'il se donne, doit être le premier pas sur la voie d'un juste règlement du problème rhodésien. Si ce régime continue de défier l'opinion publique mondiale, c'est parce que certains Etats Membres ne respectent pas les décisions et sanctions pertinentes du Conseil de sécurité.

59. La position de l'Union soviétique sur la question dont nous discutons a été exprimée à maintes reprises au Conseil de sécurité et dans les autres organes de l'ONU. Nous voyons sans peine le caractère raciste et néo-colonialiste du marché de Salisbury, et l'Union soviétique le condamne et le rejette catégoriquement. Notre délégation estime que le Conseil doit appuyer les justes et légitimes exigences des pays africains et des représentants du peuple du Zimbabwe, les dirigeants du Front patriotique, telles qu'elles nous ont été présentées à cette réunion du Conseil. L'Union soviétique estime qu'il est indispensable que le pouvoir soit transféré le plus tôt possible au peuple de ce pays, et je saisis cette occasion pour souligner que, pour nous, il n'existe qu'un seul représentant légitime du peuple du Zimbabwe : le Front patriotique. Le meilleur moyen de résoudre le problème de la Rhodésie du Sud consiste — et cela a toujours été vrai — à assurer la mise en oeuvre des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et à appliquer de la façon la plus stricte et la plus complète possible les sanctions contre le régime de Smith et son alliée, la République sud-africaine. Telle est la voie qui peut et doit assurer une juste solution du problème, conformément à la volonté et aux aspirations du peuple du Zimbabwe.

60. Comme l'a déclaré le Ministre des affaires étrangères de l'URSS, M. Gromyko :

“Nous ne cachons pas qu'en Afrique, comme d'ailleurs partout dans le monde, nos sympathies vont aux Etats qui ont choisi une voie progressiste de développement, la voie de la réforme sociale et économique au profit des masses populaires. Nous déclarons ouvertement notre solidarité

la plus totale envers les peuples qui luttent pour l'élimination des derniers bastions du colonialisme et du racisme."

Voilà pourquoi nous resterons aux côtés des pays africains et continuerons d'apporter notre aide aux forces qui luttent pour la libération du Zimbabwe. Nous appuierons toujours ceux qui essaient de mettre fin à l'oppression et à la domination exercées par un régime minoritaire raciste.

61. M. RAMPHUL (Maurice) [*interprétation de l'anglais*] : Il s'agit simplement d'une communication.

62. Etant donné que nous sommes à la veille du week-end, je me dois de vous informer, Monsieur le Président, et par votre intermédiaire les membres du Conseil, que les membres africains du Conseil ont préparé un document de travail sur la question à l'examen et que des consultations et négociations ont été entreprises avec d'autres membres. Nous serons donc probablement à même dès ce soir de communiquer ce document au Secrétariat aux fins de traduction, de sorte qu'il pourra être distribué dès demain matin. Nous serons très heureux de connaître les vues des autres membres sur notre document. Les Africains pourront alors présenter un projet de résolution définitif lundi pour qu'une décision soit prise mardi au plus tard. J'espère que les renseignements que je viens de donner seront utiles aux délégations.

63. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de Maurice d'avoir eu la courtoisie de mettre le Conseil au courant de ses intentions. Il est certain que le calendrier qu'il a prévu pour nos travaux dans ce débat intéressera les membres du Conseil, et je serai enchanté, en ma qualité de président, d'avoir avec les autres membres du Conseil et avec lui-même des consultations quant à la façon dont nous pouvons poursuivre nos travaux.

64. J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de l'Arabie saoudite une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer à la discussion. Conformément à la pratique habituelle, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, de l'inviter à participer sans droit de vote à la discussion, conformément à l'Article 31 de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire.

*Il en est ainsi décidé.*

65. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'invite le représentant de l'Arabie saoudite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration, dans la ferme conviction que sa sagesse, jointe à la brièveté, nous donnera ample matière à réflexion.

66. M. BAROODY (Arabie saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Avant de chanter vos louanges, Monsieur le Président, permettez-moi de dire que si je ne me prétends pas prophète je n'en pense pas moins que les prophètes d'antan — à tout le moins ceux des religions monothéistes — n'étaient pas des plus concis, que ce soit dans l'Ancien Testament, livre volumineux s'il en fut, dans le Nouveau Testament ou dans le Saint Coran. Mais comme je ne suis pas prophète, je vais tenter d'être aussi concis que cela est humainement possible.

67. De toute façon, je sais que vous aimez me taquiner quelquefois, et je le prends bien parce que je sais que vous êtes mon ami. Mais, en vérité, pourquoi n'avez-vous pas fait la même admonestation à ceux qui m'ont précédé — ces membres qui commencent toujours avec trois quarts d'heure de retard, toujours sous prétexte de consultations, alors qu'il s'agit peut-être simplement d'un bon déjeuner ?

68. Après ces quelques paroles dénuées de sérieux provoquées par votre remarque, Monsieur le Président, je dirai que je suis absolument certain que sous votre direction on peut espérer que quelques résultats pourront dériver de la réunion du Conseil sur le Zimbabwe, bien que ce ne soit pas forcément à la fin de cette séance-ci mais lors de séances ultérieures, car vous vous occupez depuis longtemps de la question de Rhodésie, vous êtes allé là-bas et vous connaissez la question peut-être mieux que quiconque autour de cette table; et il ne faut pas oublier votre sagacité et votre sagesse.

69. Cela dit, vous remarquerez que je n'ai pas de discours préparé d'avance; je n'en ai pas besoin car je suis ici depuis suffisamment longtemps. La première fois que j'ai été saisi de la question de la Rhodésie du Sud, comme on l'appelait alors, du Zimbabwe comme on dit maintenant, c'était à la Quatrième Commission dans les années 1950. A l'époque, je mettais au point, avec quelques amis, le principe de l'autodétermination en tant que droit de l'homme — le droit à l'autodétermination, pas seulement le principe. En effet, lorsque nous parlions de la libération des peuples coloniaux, nous avons toujours constaté que certaines de nos amies les anciennes puissances coloniales disaient toujours : "en principe, nous sommes d'accord pour que les peuples soient éventuellement libérés, mais, vous savez...". Elles disaient toujours : "en principe, ... mais...". Je craignais ce "mais", et nous nous trouvons encore devant ce "mais" — pas nécessairement de la part des anciens pays coloniaux mais bien de la part de nos propres peuples, en Afrique et en Asie. Ce n'est donc pas une question de politique que de toujours s'abriter derrière des réserves, c'est, je crois, une caractéristique humaine.

70. Je voudrais m'adresser à vous en me fondant sur mon humble expérience. En 1922 — j'avais alors 17 ans —, nous nous sommes, au Moyen-Orient, réveillés pour constater que les puissances victorieuses de la première guerre mondiale — la France et la Grande-Bretagne — avaient placé les pays du croissant fertile sous mandat. Et moi, qui étais jeune, j'ai demandé à d'autres qui étaient plus âgés que moi : "Quelle est la signification du Mandat ?" Cela voulait dire que les puissances administrantes — la France et la Grande-Bretagne — allaient nous former en vue de l'autonomie. Seigneur Dieu ! A un moment de notre histoire, nous, les Etats arabes, avons eu quatre empires; nous avons connu l'ivresse du pouvoir et de la richesse; nous avons connu la chute. Nous avons de l'expérience pour ce qui était de nous gouverner. En fait, lorsque nous faisons partie de l'Empire ottoman, nous avons envoyé des députés à ce qui était alors Constantinople, l'Istanbul d'aujourd'hui; et il y avait aussi à l'époque, à la cour de la Sublime Porte à Istanbul, des ministres venus du Liban, de la Syrie et de l'Iraq.

71. Mais revenons à mon expérience; elle sera peut-être utile à mes frères africains. Nous nous sommes trouvés face

à un fait accompli : en tant que puissances mandataires, nous avions les Français en Syrie et au Liban, et les Britanniques en Iraq et en Palestine. Beaucoup d'entre nous ont élevé des objections; certains ont provoqué des émeutes; d'autres ont fait entendre leur voix et ont écrit des articles. Nous avions aussi un petit nombre de ce que l'on appelle maintenant les combattants de la liberté. Enfin, les Libanais se sont vu promettre par le Haut Commissaire — qui au début, je m'en souviens, était le général Gouraud, un général célèbre de la première guerre mondiale — que la république serait déclarée en 1926. Je me souviens encore de celui qui fut président de la République : M. Charles Debbas. Nombre d'entre nous, moi y compris, ont dit : Il est francophile; il ne vaudra rien; il ne sera qu'une marionnette aux mains des Français." Il avait reçu une éducation française; j'avais reçu mon éducation à l'université américaine et ne connaissais donc pas très bien le français. En ce qui concerne sa nomination, certains d'entre nous étaient quelque peu fanatiques et les Libanais francophones étaient divisés. Finalement, M. Debbas s'est avéré presque exemplaire et, comme des gens du Quaid d'Orsay me l'ont appris 30 ans plus tard, les Français ont eu des difficultés avec lui et avec une autre président de la République parce qu'ils savaient comment défendre les intérêts du Liban. Un autre président a été Habib Pasha Al Saad, qui était un ami de feu mon père. Nous, les Baroody, nous n'avons jamais fait de politique, mais nous connaissions les familles politiques. Lui aussi a su agir envers les Français avec sagacité — et même duplicité, si vous voulez — et il a également été un président exemplaire. Mais nous avions encore un haut commissaire français.

72. Par-delà la frontière, à l'est du Liban, il y avait à l'époque un mandat sur la Syrie, et nos frères syriens étaient connus comme de grands patriotes — et je crois qu'ils le sont toujours. Certains Syriens disaient : "Pourquoi ne pas faire comme le Liban et accepter un président de la République ?" Et de répondre : "Non, nous ne voulons rien avoir à faire avec les Français. C'est du colonialisme déguisé." Et c'était vrai : un mandat, c'est du colonialisme déguisé. Ni nous ni les Syriens n'exercions le pouvoir, mais il y avait ce que l'on appelle les combattants de la liberté et il y avait bien des protestations. Je me souviens que déjà en 1922 nous avions un héros du nom de El Azma, qui est mort en jetant des bombes aux Français. Et je vous assure qu'il ne s'agissait pas essentiellement de soldats français : ils venaient du Sénégal. Lorsque le Sénégal était placé sous l'administration des Français, bien sûr, nos frères noirs combattaient. Naturellement, ils ne se battaient pas contre nous parce que nous étions blancs mais parce qu'ils étaient sous administration française. Qu'en est-il résulté ? Les Syriens, 10 ans après la proclamation de la république au Liban, ont compris que le plus sage serait d'accepter la même formule que celle mise au point avec les Libanais.

73. Quelle est la morale de tout cela ? Nul ne peut infirmer ce que j'ai dit d'Ian Smith à la Quatrième Commission quand celle-ci s'occupait plus activement de la question de la Rhodésie du Sud. J'en suis fier. Une fois, j'ai dit : "C'est un schizophrène, et la Puissance administrante devrait le rappeler et le punir" — c'était le Royaume-Uni qui était la Puissance administrante. Je me leurrais. J'ai essayé de ne pas faire de politique — je le dis franchement — et je suis allé trouver M. Mendelevitch, que le représentant

de l'Union soviétique connaît certainement de nom, sinon personnellement. Il était très actif à la Quatrième Commission, et je lui ai dit : "Vous vous efforcez de défendre les Noirs. Mais à quoi sert-il de parler : Pourquoi n'agissez-vous pas ?" Il m'a répondu : "Laissez-moi y réfléchir, et je vous donnerai ma réponse." Une semaine plus tard, il m'a dit : "Nous ne voulons pas nous heurter aux puissances occidentales."

74. Bien sûr, maintenant, c'est de l'histoire ancienne. Mais à l'époque ? Je me suis aperçu que le Royaume-Uni était devenu une puissance administrante *de jure* mais non *de facto*. Vous vous rappelez comment M. Ian Smith a coupé les liens entre la Rhodésie et le Royaume-Uni ? Il a dit : "Nous ne nous en soucions pas." Même le si Commissaire aux affaires extérieures du Nigéria et d'autres orateurs appellent encore le Royaume-Uni puissance administrante, ce dernier n'est pas plus puissance administrante que vous et moi ne le sommes d'une île dans le Pacifique. Ce n'est pas qu'il n'en ait pas le pouvoir. Il n'est pas si faible que cela. Mais il passe par des difficultés économiques et politiques. Je peux le dire en son nom sans avoir été mandaté pour cela. Comment le sais-je ? Lorsque, après la seconde guerre mondiale, il n'a plus pu contrôler la Palestine, il s'est débarrassé du problème de Palestine en en faisant cadeau aux Nations Unies, et pourtant il était alors puissance mandataire. Il s'en est débarrassé *de facto* et *de jure*, et nous sommes saisis de la question depuis 30 ans.

75. Ne comptez pas que le Président actuel, que j'aime beaucoup, vous dise ces choses. Il est courageux, mais il présente parfois les choses à la britannique, avec des nuances, un peu de sarcasme et d'ironie çà et là, et il est passé maître dans cet art. De toute façon, il n'est pas anglais, il est gallois, comme M. Lloyd George.

76. Les Britanniques ont des difficultés chez eux. Il se trouve qu'ils sont situés dans l'hémisphère Nord et qu'ils sont blancs, et je ne crois pas que tous les Blancs en Angleterre croient à l'égalité entre races et nations. Les Britanniques ont des difficultés en ce moment à cause de l'arrivée au Royaume-Uni de beaucoup de gens des Antilles, de l'Inde, du Pakistan et d'ailleurs. Il y a maintenant au Royaume-Uni un problème de couleur. Les Britanniques ne vont donc pas dire à Ian Smith : "Allez au diable, Ian Smith ! Vous êtes blanc et vous êtes un déshonneur pour notre couleur." Beaucoup de Britanniques qui cherchent à se faire élire dans leur circonscription perdraient des votes s'ils le disaient; ils ne peuvent pas le dire.

77. Ils ne peuvent pas le faire pour des raisons économiques aussi. Je dis aux membres du Conseil, d'une façon peu orthodoxe, des choses que personne d'autre ne leur dira, et je le fais pour qu'ils sachent où nous en sommes. Renonçons aux platitudes. J'en ai assez entendu depuis 30 ans que je suis à l'Organisation des Nations Unies. Nous reprenons toujours les mêmes clichés. Parlons plutôt franchement.

78. Aussi je demande à mes frères d'Afrique et d'Asie, du monde en développement ou du tiers monde, selon l'expression que vous préférez, de regarder les choses en face. Que les choses soient ou non ce qu'elles devraient être, elles n'en constituent pas moins la réalité. Tenez-en compte.

79. Notre ami de la Chine et notre ami de l'Union soviétique viennent ici s'invectiver. Je ne vois pas cela d'un bon oeil. Ils sont pourtant voisins et ont la même idéologie.

80. De même, je n'aurais jamais pensé que l'ambassadeur Young, notre collègue relativement nouveau, deviendrait un tel sphinx. Il ne dit plus rien. Aujourd'hui je lui ai demandé : "Dites quelque chose. Dites-nous ce que pensent les Etats-Unis." Un proverbe arabe dit que si la parole est d'argent le silence est d'or, mais justement les Etats-Unis sont passés de l'étalon-or à l'argent. Quoi qu'il en soit, je ne le blâme pas.

81. Nous sommes dans une impasse car de part et d'autre on est inflexible. J'ai de la compassion pour les patriotes qui se battent. Leur pays n'est pas à eux.

82. Mais permettez-moi de faire quelques suggestions; je répondrai, ici ou ailleurs, à quiconque osera dire que je n'ai pas assez réfléchi à la question et que je suis trop coulant. J'ai mentionné les puissances mandataires, notamment la France, mais il faut bien s'arrêter à un moment donné et cette réunion n'est pas une conférence historique. Je peux vous dire que les Noirs de Rhodésie du Sud, d'Afrique du Sud et, je l'espère, de Namibie éventuellement n'ont pas seulement le pied dans la porte, ils sont à l'intérieur. La question n'est pas de gagner la partie sur Smith puisque, s'il s'en va, il y en aura d'autres comme lui étant donné qu'il a des partisans. Il ne s'agit pas de dire que nous ne voulons rien avoir affaire avec lui. Nul n'a plus que moi critiqué Ian Smith, mais nous devons traiter avec lui, à moins que, comme les fameux bédouins, les Blancs ne plient leurs tentes dans la nuit et n'aillent les planter ailleurs. Ce serait la meilleure solution, et peut-être un jour disparaîtront-ils de tout le continent, à moins qu'ils ne veuillent se conformer à la règle démocratique de l'Afrique. Mais il faut bien admettre que ce n'est pas ce qu'ils font en ce moment. Alors, qu'allons-nous faire? Rester bloqués dans une impasse? Et qui en subira les conséquences? Les Noirs innocents et, dans une moindre mesure, les Blancs innocents. Est-ce là ce que veut l'Organisation des Nations Unies? Est-ce là ce que prescrit la Charte? Soyons comme l'un des califes, qui a dit :

"Garde toujours un cheveu entre toi et ton adversaire. S'il tire, laisse-le tirer un peu. Si tu tires, ne tire pas trop fort, sinon le cheveu cassera et vous vous battrez."

83. Je ne vous donne pas de formule ici. Loin de moi l'intention de dire à ces patriotes, qui ont parlé hier avec tant de clarté, d'intelligence et de respect à propos de la règle démocratique, ce qu'ils doivent faire. Mais loin de moi aussi l'intention de qualifier de débiles et de traîtres les trois autres parties qui semblent essayer de trouver une solution avec Ian Smith. Qui suis-je pour me le permettre? Qui sommes-nous pour prendre parti? Nous n'avons pas ce droit. Mais, au nom du ciel, il y a eu transformation, même chez Ian Smith. Vous dites qu'il est hypocrite. Très bien, mais alors soyez aussi hypocrites. Nous aussi faisons preuve d'hypocrisie. Mais n'arrivons pas à une impasse pour qu'au bout de trois ou quatre séances quelqu'un vienne présenter un projet de résolution qui fera l'objet d'un veto s'il ne plaît pas à certaines puissances qui ont des intérêts dans cette partie du monde. Nous n'aurons alors rien accompli.

Pourquoi dis-je cela? Parce que la discussion de plusieurs questions ici s'est terminée par un veto. Quoique parfois le veto ait plus de valeur qu'un consensus, parce qu'un consensus ne résout rien.

84. Les Etats-Unis, plus que tout autre pays, ont un rôle à jouer, parce que c'est une puissance mondiale qui a un intérêt direct dans cette partie du monde. Je ne parle pas d'intérêts stratégiques; au diable les intérêts stratégiques! Pourquoi vous embêter avec un monde stratégiquement parlant? Vous avez un continent ici, mon bon ami Monsieur Young. Et le territoire des Russes est deux fois plus grand que le vôtre. Oubliez les sphères d'influence et la politique de puissance. Vous nous laissez avec vos guerres par intermédiaires parce que vous n'avez pas le courage de vous affronter directement du fait que vos peuples prendraient à partie ceux qui détiennent le pouvoir et les lyncheraient si, Dieu nous en garde, une guerre nucléaire éclatait avec sa destruction de masse. Par conséquent, pourquoi venir ici en faux témoins? Pourquoi?

85. J'ai parlé avec mon ami chinois et avec son prédécesseur, mon ami qui est maintenant ministre des affaires étrangères — Huang Hua est-il toujours ministre des affaires étrangères? Oui. Il m'a dit : "Vous ne savez pas; ils conspirent contre nous." J'ai dit : "Pour l'amour du ciel!", et il m'a dit : "N'essayez pas, nous sommes comme l'huile et l'eau." J'ai dit : "J'ai été chimiste, je peux faire une émulsion de l'huile et de l'eau." Les vieilles traditions ont de la valeur. Pensez à nos frères chinois. Je dis frères parce que bien qu'ils soient d'une partie de l'Asie et moi de l'autre l'Asie est le continent originel. Ces Européens sont tous venus d'Asie.

86. Nous sommes fatigués en tant qu'êtres humains. Quel intérêt ai-je à défendre? Ai-je jamais eu d'ambitions? Je suis avant tout un homme des Nations Unies parce que nous adhérons tous à la Charte. Nous devons être loyaux envers la Charte parce qu'elle dépasse nos intérêts nationaux mesquins, et plus on vieillit plus on adhère à cette thèse.

87. Donc mon message, mon appel — et je vais être bref maintenant, Monsieur le Président — est de ne pas être si rigide. Je m'adresse avant tout à ces remparts de force du Front patriotique. S'ils n'avaient pas été des remparts de force ils n'auraient pas pu souffrir comme ils l'ont fait et conserver assez de lucidité pour venir ici nous expliquer la situation. Je vous lance un appel, mes bons amis du Front patriotique. J'ai été un patriote, mais je n'ai jamais utilisé la violence. Pour parler franchement, je n'y crois pas. Essayez de pénétrer à l'intérieur et de travailler à l'intérieur. Je ne sais pas comment, mais c'est vous les spécialistes, et c'est votre pays. Il y a même un prêtre, un évêque — l'évêque Muzorewa. Je crois comprendre que vous n'êtes pas en très bons termes avec lui. Jouez avec ses sentiments religieux, faites-en le tour. C'est un être humain. Il fléchira. Pourquoi être rigide?

88. Je vais vous dire quelque chose. Je suis un Arabe, un pan-Arabe, l'un des premiers. Lorsque les usurpateurs de la Palestine — je n'ai pas envie d'envenimer les choses, mais c'est un exemple —, lorsque les sionistes sont arrivés et ont découpé la Palestine, certains de mes amis arabes ont dit :

“On ne doit pas les écouter. Sortons.” J’ai dit : “Pourquoi sortir ?” Mais plusieurs d’entre eux sont sortis de l’Assemblée. J’ai dit : “Pourquoi ne restez-vous pas ?” Ils ont dit : “Solidarité.” J’ai dit : “Au diable la solidarité ! Je veux entendre ce qu’ils ont à dire pour pouvoir leur répondre.” Et qui osera dire que je ne suis pas un bon Arabe ? Peut-être suis-je un meilleur Arabe parce que je suis plus âgé. Plus le vin est vieux, meilleur il est. Je suis resté et j’ai réfuté tout ce qui devait être réfuté.

89. Donc, au nom du ciel – je ne sais pas ce que les autres valent, mais vous les qualifiez presque de traîtres, je n’en sais rien, je ne peux me prononcer –, amenez-les à vos côtés, travaillez de l’intérieur. Et rappelez-vous ceci, mes amis africains : ce n’est pas parce qu’Ian Smith et son peuple sont blancs, mais parce qu’ils sont venus d’Europe avec des connaissances plus avancées après la révolution industrielle, alors que les Noirs vivaient encore dans une société primitive. Ils sont arrivés là-bas et ont construit, pour leur propre bien certainement, pas pour le bien des Noirs, mais ils ont dû faire appel à la main-d’œuvre noire. Si ces Blancs ont peur et s’en vont, pensez à l’économie du pays. Apprenez quelque chose de ces Blancs afin de pouvoir administrer le pays comme il faut, et s’ils pensent qu’ils sont mieux que vous, alors vous leur direz : “Dehors, ce pays ne vous appartient pas.”

90. Mais savez-vous ce qui va se produire ? Je ne nommerai pas d’Etats en exemple, mais j’en connais qui se sont débarrassés de certains éléments pour des raisons politiques et qui sont maintenant plus embourbés que jamais. Pourquoi ? Parce qu’ils n’ont pas appris à administrer leur propre pays. Je ne dis pas qu’Ian Smith est un professeur de technologie ou de sciences. Mais beaucoup de Blancs agissent d’une manière émotionnelle, comme nous Asiatiques ou Africains agissons d’une manière émotionnelle. Plusieurs parmi nous agissent d’une manière fanatique, pour des raisons religieuses, pour des raisons d’idéologie, pour

beaucoup de raisons. Mais vous êtes des chefs, mes bons amis du Front patriotique, vous êtes des chefs authentiques. Je ne vous qualifierais pas ainsi en faisant un compromis moral. J’ai écouté chaque mot que vous avez dit, mais j’ai une réserve : pour l’amour du ciel, soyez un tout petit peu plus souples. Non pas que votre souplesse fera changer Ian Smith d’un jour à l’autre, mais tôt ou tard il sera obligé de changer. Il n’est pas éternel. C’est vous les Noirs qui êtes éternels là-bas. Les Blancs sont éphémères, à moins qu’ils n’acceptent de vivre dans l’égalité de droits et ne s’élèvent pas au-dessus des autres. Ce n’est pas une question de couleur, c’est une question de privilèges. Ils n’auront plus ces privilèges lorsque vous saurez comment gouverner le pays. Et je suis sûr qu’avec des hommes comme vous il n’y aura pas de problème. J’ai admiré votre diction et la manière dont vous avez exposé la situation. Il y avait cependant un peu d’amertume, ce qui est normal. Moi aussi j’étais très amer lorsque j’avais votre âge. J’explosais même. Mûrissez.

91. Ne dites pas qu’ils collaborent avec Smith. Combien de temps pourra-t-il durer ? Essayez d’en faire le tour, non pas nécessairement par la violence mais par d’autres méthodes. Parfois il faut employer la violence, j’en conviens, malheureusement, tout comme lorsqu’on a un abcès, le chirurgien doit en extraire le pus.

92. Tel est mon message – un message qui vient du cœur et de mon humble expérience dans les affaires coloniales. On pensera peut-être que je suis âgé et que j’ai perdu mon punch; mais il m’en reste encore. Cependant, tout cela crée beaucoup de souffrances, surtout pour les innocents. Tel est mon message. Je ne prétends pas à la sagesse. Et s’il ne s’agissait pas de faits, il ne saurait être question d’être si bref, mais il ne s’agit pas ici de symboles.

*La séance est levée à 17 h 50.*

---

### كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى: الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

#### 如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

#### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---